

PRÉSENTS :

- Monsieur Georges BADIE, Adjoint au Maire, LE BARCARES
- Madame Béatrice BANTEGNY, Chargé de Mission, CDT PO
- Monsieur le Président Claude BARTHEZ, GIP - Association des riverains, PORT LEUCATE
- Monsieur Jean BERTRAND, Service Eau-Environnement, Chambre d'Agriculture PO
- Mesdames BLANC et PEREZ, Mairie LE BARCARES
- Monsieur le Président Georges CONTE, Cave coopérative de Rivesaltes
- Monsieur le Vice-président Philippe DESLOT, SCOT de la Narbonnaise
- Monsieur Gaston DUPRET, D.D.T.M. PO
- Monsieur Gabriel LECAT, DREAL - LR
- Monsieur le Maire Michel MONTAGNE, SAINT HIPPOLYTE
- Monsieur Laurent MORAGUES, Agence de l'eau
- Monsieur Bernard MORIN, Conseiller municipal SAINT HIPPOLYTE
- Monsieur André PALAU, E.I.D. Méditerranée
- Monsieur Yves PICAREL, Conseiller syndical PNR Narbonnaise
- Madame Christine ROQUES, Association ECCLA
- Madame Evelyne ROUFFIA, Communauté de Communes Corbières-Méditerranée

EXCUSÉS :

- Monsieur le Délégué Jean-Claude ARMAND, Conservatoire de l'Espace Littoral
- Monsieur le Président Jean-Paul BILLES, SCOT Plaine du Roussillon
- Monsieur le Vice-président Didier CODORNIU, Conseil Régional Languedoc-Roussillon
- Monsieur le Directeur Alain COSTE, CDT Aude
- Monsieur Serge GORCE, CLE du SAGE des nappes Plio-quadernaire de la plaine du Roussillon
- Monsieur Alain GOT, Adjoint au Maire, SAINT LAURENT DE LA SALANQUE
- Monsieur Jean-Marc VALLVERDU, Chambre d'Agriculture Aude
- Madame Noémie VARADO, D.D.T.M. Aude

Ordre du jour :

- **Rappel méthode de travail :**
 - Tendances et impacts
 - Synthèse et stratégie
- **Scénarii avec ou sans SAGE**
- **Travail des scénarii alternatifs :**
 - Bilan "Questionnaire élus"
 - Scénarii alternatifs
 - Orientations stratégiques

COMPTE-RENDU DE Réunion :

RAPPEL : MÉTHODE DE TRAVAIL ET SCÉNARII (CF. DIAPORAMA)

Remarques :

Tous les positionnements correspondent à des solutions alternatives pour atteindre le Bon état. Quels leviers, la CLE estime les plus efficaces pour atteindre les objectifs fixés ?

- Positionnement 1 minimum pourrait être aussi nommé "organisateur". Application du SDAGE quand le SAGE est directement cité comme l'outil à utiliser sur le périmètre. Rappel-clarification de la réglementation existante pour en faciliter son application. Information sur les données existantes pour faciliter la gestion du territoire (tel que l'inventaire des zones humides).
- Positionnement 2 facilitateur. Apport d'une aide supplémentaire pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Recherche de soutiens techniques et financiers. Mise en œuvre de plan d'actions territorialisés.
- Positionnement 3 prescripteur. Seuils de gestions à atteindre. Quand diagnostic clair et connaissances suffisantes, déterminer ces seuils. Quand manque de connaissances, planifier les moyen d'acquisition des données et/ou des seuils "tests".

TRAVAIL SUR LES SCÉNARII ALTERNATIFS (SAGE)

Travail sur les positionnements :

Cf. Diaporama.

- **Positionnement sur enjeu qualité de l'eau :**

Discussion et problématiques particulières à affiner :

Illustration des positionnements sur cet enjeu :

- Minimum : la police de l'eau gère les problèmes et demandes (donc gestion au cas par cas). Le SAGE donne les informations existantes pour y répondre au mieux, à commencer par les points de suivis.
- Facilitateur : plan de gestion cohérent sur l'ensemble du périmètre, dont la mise en œuvre peut dépendre du dynamisme de chacun.
- Prescripteur : par exemple déterminer un flux de rejet acceptable pour la lagune, identifier les points noirs, puis fixer un niveau d'efforts acceptables et répartir les efforts entre les responsables et les moyens qu'on peut apporter.

Difficultés et importance de fixer des objectifs sur les pollutions diffuses (pesticides) ou nouvelles (médicaments).
La gestion des campings - cars : éviter l'interdiction, car correspond à un enjeu touristique (économique) important et aussi à un style de vacances typique (enjeu social). Problème dû à l'expansion du phénomène qui obère les autres usages. Donc positionnement facilitateur avec une recherche de cohérence pour des plans de gestions communaux.

Proposition :

Positionnement facilitateur. Rappel règlementation. Suivi intégré des rejets sur le périmètre et suivis du milieu. Acquisition de données et concertation sur les problèmes où manque de connaissances (tels que les piscicultures, cabanisation où connaissance impact déficiente).

Et Positionnement prescripteur. Fixer des objectifs à atteindre pour problématiques aux données connues et maîtrisables (tels que les step comme c'est déjà le cas ou recherche d'un flux total acceptable pour la lagune).

• **Positionnement sur enjeu quantité eau :**

Discussion et problématiques particulières à affiner :

Choix prescripteur difficile car gouvernance SAGE nécessaire, malgré décalage dans le temps dans l'élaboration des documents. Études de volumes prélevables et répartition des usages sous leur tutelle.

Veiller à aller dans le même sens, tout en restant sur les prérogatives de notre périmètre (lien territorial et lien eaux superficielles). Répartition des rôles au niveau des interfaces.

Le positionnement sur le karst des Corbières est à réfléchir autour du maintien d'une alimentation en eau douce de qualité suffisante pour qualité de l'eau de l'étang (établir les besoins, identifier des zones de vulnérabilité pour protéger le périmètre ?).

Proposition :

Positionnement facilitateur (organisation de la gouvernance à établir ?), avec un accent particulier sur le karst.

• **Positionnement sur enjeu espaces naturels et zones humides :**

Discussion et problématiques particulières à affiner :

Faiblesse de l'engagement pourrait venir de l'existence d'autres outils. Rappel des différences d'entrée : Natura 2000 -> actions en faveur biodiversité et donc impact indirect favorable à qualité des milieux aquatiques. SAGE -> actions en faveur de qualité des milieux aquatiques et donc impact indirect favorable à la biodiversité.

Importance des zones humides pour la bonne qualité de l'eau (rôle épuratoire). Leur préservation s'inscrit dans le rôle préventif du SAGE contre gestion curative au coût souvent plus élevé (coût travaux step plus élevé que garder ZH existantes).

Proposition :

Positionnement facilitateur. Établir des préconisations pour le PGZH, avec des objectifs différenciés suivant fonctionnalités et valeur patrimoniale des ZH. Pré-identification de zones pour établir des ZHIEP avec possible préservation des usages (même cynégétiques), ou ZSGE. Intégration de préconisations N2000 propices à la qualité des milieux aquatiques pour une uniformité sur l'ensemble du BV.

- **Positionnement sur enjeu gestion des usages :**

Discussion et problématiques particulières à affiner :

Prédominance d'une catégorie socioprofessionnelle sur les décisions concernant la répartition des usages sur l'étang au détriment des autres acteurs économiques.

Réglementation existe, mais pas toujours claire pour les usagers donnant parfois de difficulté dans son application.

Proposition :

Positionnement minimum. Clarifier ce qui devrait être fait (et ce qui est vraiment fait) et le tracé du DPM, la répartition des rôles entre règlementaire et environnemental (par exemple au sein des commissions nautiques) et les acteurs décideurs (poids des us et coutume pour les prud'homies).

Positionnement facilitateur. Graus : trouver au moins une entente entre pêche et conchyliculture. Continuer l'information à l'ensemble des acteurs pour compréhension des enjeux.

- **Positionnement sur enjeu gestion des risques :**

Discussion et problématiques particulières à affiner :

Décalage entre réponse des élus où positionnements facilitateur et prescripteur majoritaires et pratiques locales contraintes.

SAGE privilégie le préventif au curatif. En principe rôle du SAGE correspond à une gestion des aléas au regard de la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques. (Maîtrise de la vulnérabilité = rôle des PPRI).

De plus, la gestion des risques est déjà très réglementée et connue des élus. Rôle décisionnaire hors et plus fort que le SAGE. Rajouter des contraintes ne paraît pas bienvenue et pas le rôle du SAGE.

Existe un risque inondation sur Le Barcarès dû à un risque de rupture des barrages sur l'Agly

La gestion du trait de côte devrait être réalisée par rapport au fonctionnement du littoral : voir si les aménagements faits ou prévus sont efficaces localement et impactent le littoral. En fait, localement cette gestion existe déjà et est portée par PMCA jusqu'à Leucate.

La culture du risque et la question du recul stratégique peuvent être portées si la motivation des élus est réelle.

Proposition :

Positionnement minimum suffisant. Identifier les différents plans de gestion existants aux différentes échelles (nationales, régionales, locales).

Positionnement facilitateur, si volonté de développer une culture du risque. Notamment, voir si les plans de gestion concernent le périmètre, voir quelle protection voulue localement et engager réflexion sur impact sur nos milieux. Réfléchir aussi sur quelle échelle les actions doivent être réfléchies pour être efficaces.

Travail sur les orientations stratégiques :

Cf. Diaporama.

Remarques :

- Un SAGE doit identifier les problématiques s, donner des préconisations, fixer les axes prioritaires, affiner l'analyse et voir si les préconisations sont réalisables ou non.
- Ne pas oublier de bien faire le lien entre Positionnements et Orientations.
- Les objectifs déclinés dans cette partie sont cités pour clarifier les Orientations (ne pas hésiter à les expliciter davantage en CLE pour éviter les malentendus). Ils seront à retravailler et à compléter pendant la révision du PAGD.

- **Garantir une qualité de l'étang à la hauteur des exigences des activités traditionnelles et des objectifs de Bon état DCE.**

La déclinaison en objectifs (à travailler) portera sur :

- "~~Reduire~~" les apports domestiques et ponctuels
- "Poursuivre les efforts sur" ou "Maîtriser les flux". Les steps sont neuves et aux normes SAGE, faut en tenir

compte dans l'énoncé. Cependant, ne pas oublier qu'il existe des normes SAGE (justement), et toute la problématique des réseaux et du pluvial, qui peut compléter.

- Réduire les apports diffus
- Affiner la connaissance des milieux et de leur fonctionnement

- **Protéger la qualité des eaux souterraines et mieux gérer l'exploitation**

La déclinaison en objectifs (à travailler) portera sur :

- Préserver la ressource en eau potable
 - Préserver la qualité des eaux souterraines
 - Informer sur la sensibilité de la ressource en eau souterraine et sur les actions de préservation + "Veiller à une bonne gouvernance"
- Transversal et gouvernance.

- **Préserver la valeur patrimoniale des zones humides et des espaces naturels remarquables**

La déclinaison en objectifs (à travailler) portera sur :

- ~~Gérer~~ les zones humides présentes sur le périmètre du SAGE
"Assurer la mise en place d'une gestion / Préserver".
- Agir pour améliorer ou préserver les milieux remarquables

- **Poursuivre la gestion concertée locale et assurer un partage de l'espace équilibré entre les usages**

La déclinaison en objectifs (à travailler) portera sur :

- Gérer les usages sur l'étang
Et sur son pourtour
- ~~Mieux gérer les portes des graus~~
Protéger la dynamique
- ~~Mettre en place un outil de mise en œuvre du sage~~
"Renforcer le rôle de la CLE dans le développement de son territoire"

- ~~**Soutenir l'intégration des risques dans le développement territorial**~~

"Informer / Gérer les risques au regard de la bonne fonctionnalité des milieux".

La déclinaison en objectifs (à travailler) portera sur :

- ~~Renforcer le rôle de la CLE dans le développement de son territoire.~~
Rôle non spécifique à la gestion des risques (à déplacer).
- "Clarifier la réglementation et les plans de gestion"
Veiller à la bonne échelle
- ~~Éduquer les acteurs locaux à la sensibilité aux risques du périmètre.~~
"Développer une culture du risque" ? ou au moins "Informer tous les acteurs locaux"
Notamment les acteurs économiques.

CALENDRIER DE TRAVAIL ET QUESTIONS DIVERSES (cf. diaporama)

Il est précisé que tous les documents présentés seront disponibles sur demande auprès de la chargée de mission SAGE ou en téléchargement sur le **site RIVAGE** : <http://rivage-salses-leucate.fr>.

Marie MAILHEAU, Chargée de mission SAGE :
04.68.40.44.38 / fax : 04.68.40.59.12 / marie.mailheu@mairie-leucate.fr
Syndicat RIVAGE, Hôtel de Ville, rue du Dr Sidras, 11 370 LEUCATE.